

RAPPEL DES REGLES ET CRITERES DE SELECTION POUR LES COMPETITIONS PAR EQUIPES

Les compétitions par équipes se déclinent selon les catégories suivantes

CDC Féminines

CDC Séniors

CDC Vétérans

CDC Provençal

Coupe de France

Championnat des clubs

Pour tous les championnats de club par équipes (CDC), le but est de faire participer le maximum de joueurs inscrits, au moins à une des compétitions. Le choix du club est de privilégier la participation des joueurs chacun dans sa catégorie : féminines, seniors (moins de 60 ans), vétérans (plus de 60 ans), provençal.

Pour inscrire une équipe en CDC féminin, ou en CDC Provençal, le club exige un nombre minimal de 6 joueuses ou joueurs par équipe.

Pour inscrire une équipe en CDC séniors ou vétérans, le club exige un nombre minimum de 8 joueurs par équipe.

Des joueurs en réserve peuvent être appelés au fur et à mesure des besoins, en priorité en respectant les catégories, et au besoin en faisant appel aux autres catégories possibles. Exemple : un vétéran peut jouer en sénior, une féminine peut jouer en sénior ou en vétéran.

Coupe de France

Pour cette compétition la décision prise est de présenter la meilleure équipe possible, représentative du club de Ste Foy, et pour cela, il est possible de sélectionner des joueurs et joueuses dans les différentes catégories (féminines, séniors, vétérans). Ainsi, il est possible qu'un joueur sélectionné pour la Coupe de France participe également au CDC

Autres critères importants :

Obtention de la tenue du Club, très bon comportement au sein du Club et sur les terrains (y compris la participation à la vie du Club)

Rappels :

les objectifs du club : bien figurer dans les différentes compétitions

Forfait: si une équipe est déclarée forfait par manque de joueurs disponibles, le club est dans l'obligation de payer une amende de 100€